



LATITUDE JEUNES

réseau Solidaris

MÉMORANDUM 2024





SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ?	3
MOT D'INTRODUCTION	6
POUR LE DROIT À UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE POUR TOUTES ET TOUS	7
Pour des lieux d'accueil temps libre de qualité et accessibles à toutes et tous	8
Pour une école émancipatrice et inclusive	10
Pour une égalité des genres dès l'enfance	12
Pour une Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS)	14
POUR ACCÉDER AU BIEN-ÊTRE PAR DES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ	17
Pour une alimentation saine : un corps sain sur une terre saine	18
Pour une bonne santé mentale	20
Pour un plan global de prévention des violences dont le harcèlement	22
Pour une meilleure gestion des consommations	24
<i>Pour une meilleure législation en matière de consommation et de vente d'alcool</i>	24
<i>Pour une consommation de cannabis dépenalisée</i>	26
<i>Pour un renforcement des mesures visant à diminuer la consommation de tabac</i>	27
<i>Pour une prévention des risques festifs globale et concertée</i>	28
POUR LE DROIT À UNE VIE DIGNE POUR TOUTES ET TOUS LES JEUNES	31
Pour une politique de l'emploi juste et équitable	34
Pour un accès à un logement de qualité	36
Pour un meilleur financement du secteur associatif	38
Pour un refinancement de notre système de protection sociale à travers la justice fiscale	40
POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, QUI ENCOURAGE LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES	41
NOTES DE BAS DE PAGE	47

QUI SOMMES-NOUS ?

Latitude Jeunes est l'Organisation de Jeunesse partenaire de Solidaris. Notre approche éducative se veut globale et participative. **La citoyenneté et la promotion de la santé** se trouvent au cœur de nos actions.

En tant qu'Organisation de Jeunesse, nous souhaitons revendiquer un modèle de **société égalitaire** pour les enfants et les jeunes. Nous défendons un monde inclusif avec une **sécurité sociale forte et pérenne** où plus personne n'est déclassé-e en raison de ses origines socio-économiques ou ethniques, de son genre, de ses croyances, de son orientation ou identité sexuelle...

Chaque jour, nos équipes animent, encadrent, soutiennent, prennent soin ou forment un public âgé de 3 à 25 ans.

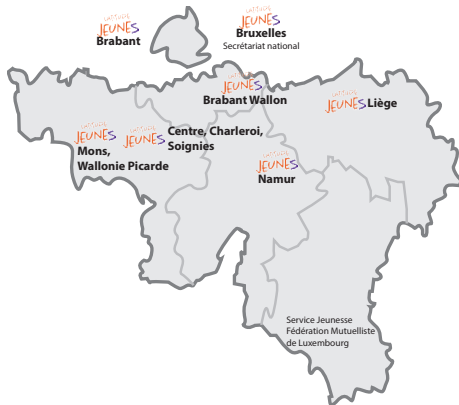
Chaque jour, elles constatent une précarisation accrue des familles. Chaque jour, elles rencontrent des difficultés à faire leur travail comme elles le souhaiteraient, en raison du sous-financement du Secteur Jeunesse. Pourtant, chaque jour, elles rencontrent des enfants et des jeunes qui méritent qu'on leur donne les clés pour grandir dans une société équitable et durable.

Aujourd'hui, nous demandons de mettre en place **des politiques jeunesse durables, efficaces, égalitaires et dignes** du public qu'elles entendent accompagner vers une Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire !



6 RÉGIONALES

1 SECRÉTARIAT NATIONAL



15 285 ENFANTS/JEUNES

rencontré·e·s dans nos activités

- ▶ 565 ANIMATIONS SCOLAIRES
- ▶ 16 CENTRES D'ACCUEIL
(extrascolaire, écoles des devoirs, maisons des jeunes)
- ▶ 43 SÉJOURS DE VACANCES
- ▶ 182 PLAINES ET STAGES
- ▶ 61 JEUNES BREVETÉ·E·S

SOLIDARITÉ
DÉMOCRATIE
PARTICIPATION
JUSTICE SOCIALE
ÉGALITÉ...



79 TRAVAILLEURS·EUSES



515 VOLONTAIRES



animateur·trices, coordinateur·trices de centre de vacances, FestiTeam, baby-sitters, groupes à projets...



Citoyen·ne·s
Responsables
Actif·ves
Critiques
Solidaires

DES OUTILS PÉDAGOGIQUES, DES DOMAINES D'EXPERTISE :



 EMPLOI AUTONOMIE
RÉDUCTION DES RISQUES 

 ASSUÉTUDES
SÉCURITÉ SOCIALE 

 VIOLENCES
ALIMENTATION GENRE 

HYPERSEXUALISATION
 EVRAS HARCÈLEMENT
 ...

- ▶ Des projets par, pour et avec les jeunes
voyages solidaires, projets citoyens, culturels et créatifs
- ▶ Le relais et la défense de la parole des jeunes

Toutes nos activités sont sur
[www. latitudejeunes.be](http://www.latitudejeunes.be)

MOT D'INTRODUCTION

Pourquoi un mémorandum ?

À l'aube d'une année électorale où les citoyens et citoyennes de notre pays devront élire leurs représentant·e·s à chaque niveau de pouvoir, Latitude Jeunes ambitionne de porter à la connaissance des futur·e·s élu·e·s certains éléments que nous jugeons primordiaux pour l'avenir de la jeunesse.

Nul doute que ces élections s'accompagnent d'enjeux multiples et fondamentaux pour notre société : défis climatiques, évolution d'un monde « post-COVID », crises financières et sociales, mise en danger de la démocratie par la montée des extrémismes un peu partout en Europe et même arrivée au pouvoir de l'extrême droite là où nous n'aurions jamais osé l'imaginer, à nos portes...

La mission principale de toute Organisation de Jeunesse est de **favoriser l'émergence d'une Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire** auprès des jeunes qu'elle rencontre. Un autre objectif de Latitude Jeunes est de **porter la parole des jeunes dans l'espace public** et vers les décideurs et décideuses politiques. Les préoccupations qu'ils et elles nous ont partagées, complétées par celles que nous identifions depuis notre position plus institutionnelle, ont alimenté ce travail de mémorandum. Un des messages phares des jeunes est leur souhait de **réinventer des façons de faire de la politique pour qu'elle se rapproche des réalités de vie des citoyen·ne·s**. Un monde politique au service des besoins de l'ensemble de la population sans bénéfice de classe ni d'âge et capable de remettre ses statuts et privilèges en question.

Un mémorandum, mais comment ?

En 2023, Latitude Jeunes a récolté, **via un sondage** mené avec l'Institut Solidaris, la parole de plus de **700 jeunes** de la FW-B sur leur **santé, les défis climatiques, leur relation au politique et leur perception de l'avenir**.

Au travers de différentes animations et rencontres, nous avons également pu recevoir la parole de jeunes sur les mêmes sujets que ceux abordés dans le sondage.

Latitude Jeunes fait partie du Réseau associatif de Solidaris. En toute cohérence avec nos collègues de **Soralia, Sofélia, Liages et Esenca**, nous portons aussi nos revendications et recommandations à travers un **mémorandum commun**.

Notre parenté avec Solidaris nous alimente également via les Thermomètres et Baromètres produits par son Institut.

Un mémorandum qui parle de quoi ?

Les thématiques sondées auprès de nos publics ont apporté des éléments qui s'articulent autour de quatre axes : **l'éducation, la santé, le droit à une vie digne et la citoyenneté**.

À la lecture des pages qui suivent, nous vous invitons à prendre connaissance de ce que Latitude Jeunes et à travers elle, l'ensemble des jeunes qui se sont exprimé·e·s, veulent adresser comme message à la société de demain et aux personnes à qui sa gestion sera confiée.



**POUR LE DROIT À UNE
ÉDUCATION ÉQUITABLE POUR
TOUTES ET TOUS**



POUR DES LIEUX D'ACCUEIL TEMPS LIBRE DE QUALITÉ ET ACCESSIBLES À TOUTES ET TOUS

Les accueils extrascolaires, comme les écoles de devoirs et les centres de vacances, sont le **3e lieu de vie des enfants** après la famille et l'école. Ces lieux ont donc une **influence** certaine sur le développement des enfants et leur rapport au monde. C'est pourquoi il nous semble important de **défendre des collectivités en nombre suffisant et suffisamment financées** pour offrir des services de qualité à toutes et tous et ce, dès le plus jeune âge. Garantir un cadre bienveillant et sécurisé propice au vivre ensemble, c'est permettre aux enfants de **grandir en développant des compétences qui feront d'elles et eux des adultes équilibré·e·s et responsables**. Ce cadre si bénéfique est pourtant mis en péril par des réformes et un **sous-financement** qui le fragilisent.

En tant qu'Organisation de Jeunesse, nous défendons l'importance de l'investissement des jeunes, au profit **d'activités de volontariat¹** dont on connaît les bienfaits en termes d'**émancipation**, de **développement des compétences psychosociales²** et de plus-value sociale...

Néanmoins, depuis la réforme des rythmes scolaires annuels, **le recrutement de volontaires** encadrant les centres de vacances et l'organisation de ceux-ci sont devenus **plus compliqués**. Cela vient principalement du fait que les calendriers scolaires ne sont plus harmonisés ni entre les régions, ni entre les différents niveaux d'enseignement. À cela s'ajoute un autre constat que nous posons déjà depuis une dizaine d'années : **la diminution de la fréquentation des séjours résidentiels au profit de centres de vacances non résidentiels**. Une des raisons de cette baisse de fréquentation est l'impact du coût de ces séjours sur le budget des familles. L'autre raison est la volonté nouvelle des parents de garder un contact permanent avec leur(s) enfant(s), ce qui n'est pas toujours possible lors de séjours résidentiels.

Nous nous inquiétons aussi de **la réforme du secteur de l'accueil temps libre (ATL)** avec, notamment, l'apparition des **flexi-jobs pour répondre à la pénurie de personnel** dans ce secteur. Cette réponse ne nous semble pas être la bonne et ce pour plusieurs raisons.

D'une part, les flexi-jobs sont générateurs de **précarité** pour les personnes qui s'y engagent, avec des contrats peu rémunérés, avec une durée aléatoire. Leur nature même ne permet pas aux travailleuses et travailleurs d'obtenir une formation de qualité s'ils et elles n'en disposent pas au préalable. La pénurie du secteur est une pénurie de personnel qualifié et le métier **demande une revalorisation** qui passe aussi par une reconnaissance des compétences nécessaires pour l'exercer.

D'autre part, le recours aux flexi-jobs pourrait se faire **au détriment des jeunes volontaires** formé·e·s pour animer ou coordonner bénévolement des centres de vacances. La généralisation des flexi-jobs dans le secteur pourrait **mettre à mal ce modèle**, qui est pourtant une plus-value pour les jeunes et les bénéficiaires. En effet, l'engagement sociétal des volontaires permet à la fois de proposer des séjours à moindre coût aux familles tout en offrant aux jeunes la possibilité de développer leurs compétences psychosociales.

Enfin, le recours aux flexi-jobs serait **impossible à supporter financièrement** pour les structures comme les Organisations de Jeunesse, les Maisons de Jeunes... Il faudrait alors qu'elles repercutent le coût de ces flexi-jobs sur les familles qui recourent à leurs services, ce qui impacterait de facto les plus démunies.

Nous restons aussi préoccupé·e·s par la **question des rythmes scolaires journaliers**. Nous pensons que la tendance qui privilégie de centraliser toutes les activités de l'enfant à l'école n'est pas nécessairement une bonne idée.

Cette tendance est centrée sur le bien-être des parents (qui ne devraient plus se préoccuper d'aller rechercher trop tôt leur(s) enfant(s), par exemple) plutôt que sur celui des enfants. Ce modèle ne prend pas en compte la souffrance des enfants qui sont la cible de harcèlement ou qui souffrent de phobie scolaire.

Il ne prend pas non plus en considération la disparité des offres selon les écoles : certains enfants auraient donc accès à un panel diversifié d'activités alors que d'autres auraient un choix plus restreint. Cela ajouterait des inégalités dans une société que l'on dénonce déjà comme inégalitaire.

Nous demandons donc **d'inverser la tendance en se questionnant non pas sur ce qui faciliterait la vie des parents mais sur ce dont les enfants ont réellement besoin pour s'épanouir**.

RECOMMANDATIONS

- **Harmoniser les rythmes scolaires** entre les différentes régions et communautés et niveaux d'enseignement afin de permettre une meilleure organisation de l'accueil extrascolaire.
- **Mettre le bien-être des enfants au centre de la réforme ATL** plutôt que celui des parents et donc envisager un modèle d'accueil autre que celui du « tout à l'école ».
- **Augmenter le nombre de places disponibles dans les lieux d'accueil**, aussi dans les milieux ruraux, pour les rendre accessibles à tous et toutes.
- **Revaloriser de manière structurelle le secteur de l'accueil** : revalorisation salariale, emplois avec contrats durables, reconnaissance des compétences des professionnel·le·s du secteur...
- **Conserver le caractère volontaire de l'encadrement des centres de vacances**, en dissociant les notions de compétences et de contractualité : un·e volontaire formé·e pour garantir un encadrement de meilleure qualité plutôt qu'un·e employé·e déconnecté·e des réalités de ce terrain. Cela permettrait de proposer des vacances accessibles au plus grand nombre et de donner aux volontaires la possibilité de s'exercer à une Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire.
- **Augmenter les moyens alloués à la formation, à l'animation et/ou à la coordination de centres de vacances** jusqu'à rencontrer son coût réel pour les organismes qui la proposent.



BÉNÉFICES

- Favorise la **prise d'autonomie des jeunes** et des enfants en leur permettant d'expérimenter la vie en collectivité en-dehors du cercle familial.
- Permet d'apprendre à **vivre ensemble** dans le respect des différences.
- Offre un **lieu de socialisation et d'apprentissage différent de l'école** et propice au développement des **compétences psychosociales**.
- Contribue à rendre les jeunes volontaires, notamment celles et ceux formé·e·s pour encadrer les centres de vacances, **actifs·ves, responsables et solidaires**.

POUR UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE ET INCLUSIVE

Permettre à chaque jeune de bénéficier d'un **enseignement lui assurant un développement psychosocial et intellectuel épanouissant** est un des défis à relever pour construire une société qui ne laisse personne au bord du chemin. De plus, dans un contexte économique compliqué, le meilleur rempart contre la précarisation reste **l'accès à un niveau de formation suffisant** pour décrocher un **emploi de qualité** et ce, tout au long de la vie.

Depuis les années 60, les sociologues du monde scolaire n'ont cessé de dénoncer la reproduction des inégalités, voire leur aggravation, au sein du système scolaire³. Les enfants ne sont pas égaux devant l'enseignement et sont souvent « **victimes** » **de leur milieu social**. C'est ce que nous dit aussi Le Monde : « Les grands perdants de l'école sont les enfants des classes populaires : loin de remédier aux inégalités sociales, l'école actuelle contribue à accroître les inégalités entre enfants en fonction de leur milieu d'origine.⁴ »

C'est pourquoi les inégalités sociales et l'hétérogénéité scolaire qui en découle exigent des **accompagnements différenciés et une prise en compte de toutes les réalités des élèves**

et de leurs familles. Nous recommandons donc un recours plus systématique à **des pratiques pédagogiques diversifiées et plus adaptées aux publics hétérogènes**.

Pour cela, il est également indispensable de donner aux écoles les moyens pour y parvenir, aussi bien en termes de ressources humaines et pédagogiques que d'offres de formation.

Nous insistons aussi sur l'urgence d'assurer la **gratuité de l'école**, afin que le coût des frais scolaires n'impacte pas encore plus durement des familles déjà précarisées.

Enfin, en tant qu'Organisation de Jeunesse, il nous paraît indispensable de défendre le modèle d'une école émancipatrice dans laquelle l'enfant ne subit pas de « pressions » des enseignant·e·s et du cadre. Un lieu dans lequel **chaque enfant peut devenir ce qu'il ou elle est vraiment et qui contribue à l'affranchir de la pensée des adultes en développant son regard critique**.

Pour y parvenir, il nous paraît important de continuer à développer les ponts entre les écoles et le monde associatif, dont les Organisations de Jeunesse font partie. En effet, les méthodes pédagogiques non formelles pratiquées par ces associations sont une plus-value pour aider les écoles à atteindre les objectifs d'émancipation et d'inclusion sociale.

L'éducation non formelle vise à rendre l'élève acteur·trice et responsable de son apprentissage. Elle se développe grâce à des initiatives telles que la résolution de problèmes par les pair·e·s et l'implication dans des projets. Elle permet de promouvoir une Citoyenneté Critique, Responsable, Active et Solidaire pour toutes et tous.

RECOMMANDATIONS

- **Financer de façon solide et pérenne l'enseignement obligatoire** pour en garantir la qualité et l'accessibilité à toutes et tous.
- Organiser la **gratuité des frais scolaires** pour diminuer leur impact sur les familles.
- Augmenter les budgets dédiés à la **réforme des allocations d'étude**.
- **Faciliter les partenariats entre les acteur·trice·s du monde scolaire et associatif tel·le·s** que les Organisations de Jeunesse pour développer des projets d'éducation non formelle au sein des écoles.

BÉNÉFICES

- Permet à l'école d'être un **vecteur d'émancipation sociale**.
- Favorise le **sens de l'équité et de la justice sociale**, ce qui contribue à former des futur·e·s adultes sensibles à une société plus juste pour tous et toutes.
- Développe les compétences des enfants en **respectant leurs différences**, en les **valorisant** et en développant leur **confiance** en eux·elles.
- **Met l'élève et son développement psychosocial au centre** des projets pédagogiques de l'établissement.

POUR UNE ÉGALITÉ DES GENRES DÈS L'ENFANCE

«L'homme le plus pauvre de Belgique est une femme»⁵. Cette phrase met en lumière une réalité encore très prégnante en Belgique : malgré les avancées sensibles en matière d'égalité des genres dans notre pays, **la pauvreté frappe toujours davantage les femmes que les hommes** (salaire moindre que leurs pairs, temps partiels imposés⁶, métiers dans des filières moins rémunératrices, pensions moins élevées...). Notre système fabrique donc toujours de la **pauvreté genrée** et celle-ci touche encore plus durement les **familles**

monoparentales, majoritairement féminines. Cette pauvreté entraîne donc aussi celle des enfants, qui ont une probabilité forte de le rester toute leur vie⁷.

Dénoncer les stéréotypes de genre, qui dès l'enfance attribuent aux femmes et aux hommes des rôles, des attitudes, des comportements et des compétences déterminées, c'est donc combattre un système inégalitaire qui continue à persister dans notre pays.



Bien qu'on en connaisse les dérives, ces stéréotypes **restent omniprésents dans notre société et sont intégrés par les enfants dès leur plus jeune âge**.

Ils sont portés et renforcés par les médias, les stratégies marketing, l'école, la culture, l'entourage... Ainsi, les enfants peuvent difficilement échapper à l'image étreinte que véhicule notre société de ce que « doit » être une fille ou un garçon.

Cette répétition d'images similaires peut non seulement pousser les enfants à s'enfermer dans **des rôles qui ne leur conviennent pas** (orientations genrées à l'école et dans les loisirs, comportements attendus comme la virilité pour les garçons et la délicatesse pour les filles, choix de carrières souvent moins rémunératrices, surtout par les femmes qui ont une famille...), mais aussi les amener à devoir faire face à des **préjugés et des discriminations** si elles ou ils sortent du cadre. Enfin, ces stéréotypes participent au **continuum des violences contre les femmes et les filles**⁸. En nourrissant d'autres types de stéréotypes dont les stéréotypes sexistes, ils offrent ainsi un décor propice aux violences, y compris les violences sexuelles.

RECOMMANDATIONS

- Continuer de permettre à **l'ensemble des acteurs et actrices travaillant avec les jeunes** de se **sensibiliser aux stéréotypes de genre**.
- Continuer à **développer les formations et l'accès à une banque d'outils** permettant aux professionnel·le·s de la jeunesse et du monde scolaire de déconstruire les stéréotypes de genre avec les jeunes.
- Disposer d'un **guide de bonnes pratiques pour limiter les stéréotypes de genre** dans les publications, les formations et les cours à destination des jeunes.
- Soutenir davantage les initiatives qui visent à **sensibiliser les jeunes** aux stéréotypes de genre.
- Avoir un **organe de contrôle publicitaire plus efficace** dans la lutte contre les stéréotypes de genre.
- **Développer plus systématiquement une approche genrée dans les politiques de lutte contre les inégalités socio-économiques**, afin de mieux cibler les besoins du public selon son genre.

BÉNÉFICES

- Offre **une éducation qui n'enferme pas** les garçons et les filles dans des rôles stéréotypés.
- **Ouvre le champ des possibles** pour que chaque enfant devienne ce qu'elle ou il souhaite, indépendamment de son genre.
- Construit **une société plus égalitaire où les femmes ne seraient pas davantage précarisées** que les hommes.
- **Prévient les violences**, notamment sexuelles.
- Offre une vision des rapports hommes-femmes **égalitaires et respectueux**.
- Prévient les **discriminations** dont sont victimes les enfants et les jeunes qui ne correspondent pas au cadre imposé par les stéréotypes de genre.

POUR UNE EDUCATION À LA VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE (EVRAS)

L'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) est un outil d'information, de sensibilisation et de prévention essentiel basé sur une approche globale et positive des relations affectives et sexuelles, adapté au développement de l'enfant. Latitude Jeunes se réjouit de l'accord de coopération⁹ récent, qui est une avancée vers la généralisation de l'EVRAS au sein des écoles et dans le secteur de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse.

Nous sommes néanmoins inquiet·ète·s face à la désinformation dont il fait l'objet.

Il nous paraît donc primordial d'améliorer la communication et l'information sur ce qu'est l'EVRAS auprès du grand public.

Nous rappelons aussi l'importance de continuer à soutenir les initiatives qui permettent de mettre en place l'EVRAS en milieu scolaire, mais aussi dans les autres milieux fréquentés par les jeunes (centres de vacances, Maisons de Jeunes, Mouvements et Organisations de Jeunesse, AMO...).



RECOMMANDATIONS

- **Dispenser l'EVRAS, avec l'aide d'opérateurs agréés, de façon globale et transversale**, c'est-à-dire tout au long du parcours scolaire et en impliquant l'ensemble des acteur·trice·s de la communauté éducative.
- **Financer de façon durable et pérenne les projets qui permettent d'étendre l'EVRAS à tous les milieux fréquentés par les jeunes** (Organisations de Jeunesse, Mouvements de Jeunesse, AMO, Maisons de Jeunes...).
- **Financer des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'EVRAS** à l'attention du grand public, afin d'en valoriser les bénéfices et de déconstruire les fausses idées reçues à son propos.
- **Continuer à mettre en œuvre et favoriser l'accès à des programmes de formation à l'EVRAS** à l'attention des professionnel·le·s de la petite enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse, via la formation initiale et/ou la formation continue.
- **Créer un cadastre unique et inter-réseaux des animations EVRAS** pour monitorer leur généralisation dans les secteurs scolaire, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse.

BÉNÉFICES

- **Prévient les violences** basées sur le genre en développant des relations affectives et sexuelles respectueuses de soi et des autres.
- Favorise la **tolérance** par rapport aux différents modes de vie, attitudes, valeurs et expressions de la sexualité.
- Permet à chacun et chacune de faire **ses propres choix** en matière de sexualité.
- Autorise chacun et chacune à développer **son identité sexuelle** et de **genre**.
- **Permet aux jeunes d'avoir des informations** sur les différents aspects de la sexualité et des relations affectives, les moyens de contraception et de protection, les violences dont le harcèlement et les violences sexuelles.

POUR ACCÉDER AU BIEN-ÊTRE PAR DES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ



POUR UNE ALIMENTATION SAINNE : UN CORPS SAIN SUR UNE TERRE SAINNE

Avoir une alimentation saine est un facteur important pour la santé. En effet, celle-ci permet de réduire les risques de diabète, de cancer, de maladies cardiaques...

Cependant notre système alimentaire industrialisé nous amène à une situation loin d'être idéale :

«aujourd'hui, plus de 2 milliards de personnes sont en surpoids ou obèses dans le monde, alors que 811 millions souffrent de malnutrition.¹»

Outre les dégâts sur notre santé, ce modèle alimentaire est responsable d'un quart des émissions de gaz à effet de serre dans le monde.

La majorité de ces gaz proviennent de l'utilisation d'énergies fossiles nécessaires à la production et du méthane produit par le bétail.

Par ailleurs, l'agriculture intensive impose des pratiques néfastes pour la biodiversité et l'environnement (par le recours systématique et massif aux engrais et pesticides).

De plus, ces pratiques viennent contrecarrer les actions visant à lutter contre le réchauffement climatique (déforestation nécessaire pour étendre les surfaces agricoles).

Notre sondage, *Santé, climat, politique, avenir : le regard des 18-25 ans en Belgique francophone*, réalisé avec l'Institut Solidaris en 2023², a révélé que plus de 7 jeunes sur 10 ressentent de l'inquiétude face aux changements climatiques. Beaucoup souhaitent d'ailleurs s'engager pour lutter contre ces dérèglements.

L'alimentation est une des voies toutes tracées pour permettre de s'engager en poursuivant deux objectifs : **assurer aux générations futures un avenir enviable et prendre soin de soi.**

Mais que mettre au menu d'un régime alimentaire sain, varié et durable ? Comment l'encourager et le garantir pour toutes et tous ?³

Selon l'avis du CFDD (Conseil fédéral du développement durable) et de la Commission EAT-Lancet (composée de 37 spécialistes de 16 pays différents) nous pouvons retenir quelques conseils : baser davantage notre régime alimentaire sur les végétaux, réduire notre consommation de viande (maximum 100 g par semaine) et les remplacer par des protéines végétales diversifiées (fèves, lentilles, soja, haricots...), privilégier les produits locaux et de saison, éviter le gaspillage alimentaire, proscrire les aliments ultra transformés (boissons gazeuses, plats surgelés...), préférer les aliments permettant une rémunération correcte des agriculteurs et agricultrices...

Des gestes encore trop peu présents dans nos assiettes et dont les enjeux sont parfois mal compris. Il est donc nécessaire **d'agir par l'éducation.**



Il nous paraît indispensable de faire découvrir et de former les jeunes à l'alimentation durable au travers des différents lieux qu'ils et elles fréquentent (écoles, Organisations et Mouvements de Jeunesse, Maisons de Jeunes...) et en employant leurs canaux de communication.

Cette sensibilisation devrait se centrer sur les liens entre l'alimentation et les dérèglements climatiques. Elle devrait aussi proposer l'acquisition de balises concrètes pour composer une assiette saine et durable.

Néanmoins, l'aspect éducatif n'est absolument pas suffisant. Il faudrait également veiller à **donner à tout le monde la possibilité de consommer ces produits et rendre plus accessible l'alimentation locale et durable.**

Pour cela, il faudrait, par exemple, lui appliquer une taxation plus favorable que celle appliquée aux produits transformés.

Garantir une alimentation saine, variée et durable pourra donc **améliorer notre santé physique ainsi que l'environnement**. De plus, donner les clés et les moyens pour agir directement sur notre alimentation peut participer à **diminuer notre éco-anxiété⁴ et augmenter notre bien-être**.

De façon plus globale, en offrant la possibilité de changer nos choix de consommation, on influe sur les choix de production. Il peut s'agir d'un **levier supplémentaire** pour tendre vers une **agriculture plus durable, qui respecte les écosystèmes et notre santé**.

RECOMMANDATIONS

- Faire découvrir et **former** les jeunes à l'alimentation durable dans les différents lieux qu'ils et elles fréquentent (scolaires ou non).
- **Développer une communication ciblée** en employant des canaux utilisés par les jeunes.
- Rendre plus **accessible** l'alimentation locale et durable au travers, par exemple, d'une taxation qui lui est plus favorable.
- Mieux financer les **repas en collectivité** afin qu'ils restent des moments de vivre-ensemble et de plaisir, en phase avec les demandes actuelles en termes d'alimentation : offre de repas sains, équilibrés, à des prix raisonnables et répondant aux besoins spécifiques du public.

BÉNÉFICES

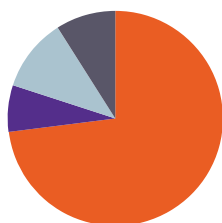
- Rend les **jeunes acteurs et actrices de leur alimentation** en leur permettant d'effectuer des **choix personnels et éclairés**.
- **Prévient les risques de santé** liés à une mauvaise alimentation.
- Permet de s'engager concrètement **dans la lutte contre les dérèglements climatiques** et ainsi **diminuer l'éco-anxiété**.
- **Valorise les filières agricoles locales et durables** et les personnes qui y travaillent.

POUR UNE BONNE SANTÉ MENTALE

La santé mentale des jeunes est préoccupante : d'après notre enquête, *Santé, climat, politique, avenir : le regard des 18-25 ans en Belgique francophone*, réalisé avec l'Institut Solidaris en 2023⁵, 41 % d'entre eux·elles se disent anxieux·euses, angoissé·e-s, voire en dépression.

Les raisons de ce mal-être sont multiples et fortement liées au climat anxieux dans lequel nous vivons : accumulations de crises (crise sanitaire avec le covid, crise énergétique, crise économique, crise climatique mondiale...), tensions politiques au niveau international (guerre en Ukraine, en Palestine...). À cela s'ajoute le sentiment d'avoir un avenir bouché ou, en tout cas, moins rose que celui de leurs parents.

En effet, toujours d'après notre sondage, **plus de 7 jeunes sur 10 pensent que leur génération aura de moins bonnes conditions de vie que leurs parents.**



- 73 % des conditions de vie moins bonnes
- 11 % des conditions de vie meilleures
- 9 % des conditions de vie similaires
- 7 % je ne sais pas

Ce sentiment est beaucoup plus fort chez les jeunes issu·e-s de milieux sociaux défavorisés : pour eux·elles l'avenir leur semble vraiment bouché et anxiogène.



37 %

sont pessimistes pour leur avenir.
Ce chiffre est de :

48 %

chez les jeunes
ayant des difficultés
financières

27 %

chez celles et
ceux étant à l'aise
financièrement

Enfin, s'ajoute aussi le fait que beaucoup de jeunes ont le sentiment d'être peu entendu·e-s et que leurs problèmes ne sont pas pris au sérieux. Tous ces facteurs créent un environnement dans lequel il est difficile de se construire et peu propice à développer une santé mentale saine et apaisée. Parmi les raisons de ce mal-être, l'éco-anxiété joue un rôle majeur puisque l'état de la planète arrive numéro un parmi les préoccupations des jeunes. Cette anxiété puise sa source dans un sentiment d'impuissance face à l'état de la planète. Les personnes qui en souffrent éprouvent des sentiments négatifs, liés aux crises environnementales. Ces émotions sont principalement la peur, la tristesse et la colère, induites par le constat d'inaction ou d'actions insuffisantes prises en faveur de la planète, par les gouvernements et les populations.

Par ailleurs aujourd'hui, on subit énormément d'injonctions à « bien faire » et à « bien-être » en tant qu'individu. C'est un discours ambiant qui nous désigne comme les seul·e-s responsables

de notre état de santé (physique et mentale). On touche ici à un des travers de notre société qui accentue le mal-être des personnes.

Outre la culpabilité que cela induit, ce discours est en partie faux. En effet, beaucoup de choses nous dépassent, nécessitent un changement structurel, politique et/ou une action collective.

En n'écouter pas les jeunes, en ne prenant pas

à bras le corps les urgences climatiques ou les inégalités qu'ils et elles vivent et dénoncent, les instances politiques renforcent les sentiments d'impuissance et d'anxiété dans lequel les jeunes générations baignent. Il est donc urgent que les politiques soient davantage à l'écoute des jeunes et de leurs préoccupations et, surtout, posent des actes concrets.

RECOMMANDATIONS

Latitude Jeunes s'associe à Solidaris et à son souhait d'un Plan Marshall en faveur de la santé mentale des jeunes. Pour cela, nous demandons de :

- **renforcer la formation et le soutien en santé mentale** dans le milieu scolaire via les PSE et PMS et dans les lieux fréquentés par les jeunes ;
- **mettre en place un dispositif assurant aux services de prévention des assuétudes la possibilité d'intervenir dans tous les milieux de vie des jeunes** (principalement les secteurs jeunesse, aide à la jeunesse, scolaire et enseignement supérieur) ;
- **assurer la gratuité des séances chez un-e psychologue** jusqu'à 23 ans et pour les personnes bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) ;
- **mettre en place des campagnes de sensibilisation** à destination des jeunes pour que la santé mentale ne soit plus un tabou ;
- **rendre les jeunes acteurs et actrices de leur santé** en leur donnant les informations et les moyens nécessaires pour y parvenir (par exemple, en soutenant les initiatives pour permettre aux jeunes de développer des projets de promotion de la santé pour et par les jeunes).

BÉNÉFICES

- **Diminue l'anxiété en créant des lieux de paroles** afin de permettre aux jeunes de déposer en toute sécurité leurs difficultés et ce, dans leurs différents milieux de vie.
- **Diminue l'impact des fausses informations anxiogènes sur la santé mentale**, en développant des initiatives qui permettent de donner accès aux sources d'informations fiables et adaptées à leur âge ; de les sensibiliser aux fake news ; de soutenir les projets qui permettent de cultiver l'esprit critique...
- **Libère du sentiment d'impuissance en facilitant leur intégration à des actions collectives** dans des Organisations de Jeunesse, des groupes de militance, des panels citoyens...
- **Permet de se construire et de se projeter dans la société de demain** en accordant du crédit à leur parole et en restaurant la confiance fortement érodée envers les politiques.

POUR UN PLAN GLOBAL DE PRÉVENTION DES VIOLENCES DONT LE HARCÈLEMENT

Les médias, mais aussi les acteur·trice·s de terrain, pointent une **augmentation des violences** et plus particulièrement **des situations de harcèlement** dans les lieux fréquentés par les jeunes. Directement touché·e·s par cette problématique, ils et elles se sentent souvent démuni·e·s quand il faut y faire face. Si la gestion de ces situations de crise et leur prise en charge par des professionnel·le·s sont primordiales, il nous semble tout aussi fondamental de mettre en place **des programmes visant à les prévenir**. Ces programmes ne doivent pas se contenter d'identifier les mécanismes des violences ni d'apprendre comment s'en sortir si l'on s'y trouve piégé·e. Ils doivent faire partie **d'un plan de prévention générale**, à mettre en place de façon globale et coordonnée, dès le plus jeune âge. Il s'agit d'intégrer, dans les lieux fréquentés par les jeunes, dont l'école, des moments pour exercer les **compétences psychosociales**⁶ nécessaires, pour développer des relations positives dans un groupe, tout en étant propices à l'apprentissage.

En matière d'éducation, un des objectifs du Pacte d'Excellence est **d'accroître le bien-être à l'école ainsi que le climat scolaire**.

La Fédération Wallonie-Bruxelles a donc mis en place un **observatoire du climat scolaire** en vue de **mettre en œuvre une action structurée, cohérente et durable pour prévenir le harcèlement dans les établissements**. Un **programme-cadre** a ainsi été lancé au début de l'année scolaire 2023. Ce programme permet aux écoles sélectionnées de développer un plan d'actions sur 4 ans avec des opérateurs désignés pour améliorer le climat scolaire. Néanmoins, si ce projet a le mérite d'exister, **il n'est pas encore assez ambitieux**. D'une part, les moyens accordés aux écoles ne sont pas à la mesure du chantier à mettre en œuvre (à l'heure actuelle, un·e enseignant·e dans chaque école inscrite dans ce programme peut y travailler une heure par semaine, ce qui est nettement insuffisant). D'autre part, la prise en charge de cette problématique devrait dépasser le champ scolaire et s'élargir à l'ensemble des lieux de vie fréquentés par les jeunes.

Nous pensons en effet que seule une prise en charge globale et concertée par l'ensemble des acteurs et actrices du monde scolaire et de la jeunesse peut être efficace pour lutter contre ces violences.



RECOMMANDATIONS

- Continuer de **développer des projets qui permettent de prévenir les violences et de favoriser le vivre-ensemble et ce, dans tous les milieux de vie des jeunes.**
- Soutenir le développement des **Centres de Référence et d'Intervention Harcèlement (CRIH).**
- **Financer des initiatives comme le Réseau Prévention Harcèlement (RPH)** qui favorisent les échanges entre les intervenants et intervenantes de différents secteurs (jeunesse, éducation, aide à la jeunesse, promotion de la santé...) en vue de renforcer une dynamique commune en matière de prévention et de gestion du harcèlement.
- Intégrer encore davantage le **développement des compétences psychosociales** au sein des établissements scolaires et des autres lieux de vie des jeunes de façon globale, cohérente et concertée.
- Continuer à **cadastrier les animations et outils existants par âge, niveaux d'étude et compétences visées**, en les reliant aux **effets escomptés sur le développement relationnel des enfants.**
- **Continuer à outiller les acteurs et actrices de terrain** en leur proposant des formations pour les aider à accompagner les jeunes dans la prévention des violences.

BÉNÉFICES

- **Favorise, dès le plus jeune âge, des comportements visant à prévenir les violences et à les gérer.**
- **Développe les compétences psychosociales** identifiées comme un moyen efficace de prévention des violences⁷.
- **Diminue les situations de violence** au bénéfice d'une collectivité où le bien-être et l'épanouissement de tous et de toutes priment.

POUR UNE MEILLEURE GESTION DES CONSOMMATIONS

En Belgique, **la consommation de drogue est largement répandue**. Ainsi, 25 % des jeunes entre 15 et 24 ans auraient déjà fumé du cannabis⁸. L'alcool est une substance également couramment utilisée par les jeunes, puisque 85 % des 12-20 ans scolarisé·e·s en Fédération Wallonie-Bruxelles en ont déjà consommé⁹.

Si l'usage qui en est fait reste raisonnable et maîtrisé, la consommation de ces produits ne pose pas problème. Il est donc important d'apprendre aux jeunes à **développer des comportements protecteurs**¹⁰ pour éviter les consommations problématiques qui mettent leur santé et potentiellement celle des autres en danger.

Pour une meilleure législation en matière de consommation et de vente d'alcool

D'après le groupe porteur « Jeunes Alcool et Société », en Belgique, 82 % des personnes de plus de 15 ans consomment des boissons alcoolisées. Tout le monde ne développe pas une consommation problématique au produit : seulement 10% de la population entretient une relation ambiguë avec le produit. Seuls 6 % à 8 % sont considéré·e·s comme alcoolo-dépendant·e·s. **L'alcool ne pose donc pas un problème en soi, mais bien la consommation que l'on en fait**. Cette consommation est variable selon les individus, leur contexte de vie, leur âge, leur genre...

Ainsi, **la consommation des adultes est globalement différente de celle des jeunes** : la majorité des consommations problématiques d'alcool reste le fait d'adultes, principalement des hommes, qui en consomment quotidiennement. Néanmoins, si beaucoup de jeunes consomment peu ou pas du tout d'alcool au quotidien, leur première rencontre avec le produit **se fait de plus en plus tôt et de façon abusive**. En effet, les jeunes de plus de 15 ans, surtout les garçons, sont nombreux à s'hyperalcooliser¹¹ de façon hebdomadaire ou mensuelle, principalement **en groupe** et dans un **contexte festif**. Ces types de consommations sont **potentiellement dangereuses** car elles peuvent provoquer des comas, mais aussi être **à l'origine de comportements à risques** comme des violences, des rapports sexuels non protégés, des accidents de la route...

Au vu de tous ces constats, il est donc important de développer des campagnes d'information, de sensibilisation et de prévention ciblées, selon

les publics, pour accompagner les consommateur·trice·s à faire les bons choix pour leur santé.

Ces campagnes doivent également être **soutenues par un cadre législatif clair et précis** pour accompagner les jeunes dans leur consommation. Depuis janvier 2019, **tout alcool est interdit aux personnes âgées de moins de 18 ans, à l'exception de la bière ou du vin que l'on peut consommer à partir de 16 ans**. Cette mesure, faite pour simplifier la loi précédente, entraîne parfois des **situations paradoxales** en raison de la diversification des produits alcoolisés. Par exemple, une bière aromatisée à la tequila titrant 5° ne pourra pas être vendue à une personne de moins de 18 ans, car elle contient un arôme de spiritueux, alors qu'une bière spéciale forte titrant 12° pourra l'être sans problème.

C'est pour ces raisons que nous demandons également **un meilleur contrôle des techniques de vente pour les produits alcoolisés**. Depuis plusieurs années, les techniques commerciales en matière de vente d'alcool se font de plus en plus agressives et pernicieuses.

Afin de compenser une diminution de la consommation globale d'alcool dans la population, des produits comme les alcopops (sodas alcoolisés) ont fait leur apparition dans les rayons des magasins. Couleurs attirantes, saveurs sucrées, ces boissons ciblent un public féminin et/ou jeune. Elles incitent les **adolescent·e·s à goûter l'alcool de plus en plus tôt et en dehors d'un cadre familial modérateur**.

Ceci est d'autant plus interpellant que la loi actuelle continue de pénaliser l'apprentissage familial.

En effet, il est illégal que des parents proposent à leur enfant de moins de 16 ans, dans un cadre bienveillant et contrôlé, de goûter à une boisson alcoolisée. On sait pourtant que **cet apprentissage**

familial, s'il est géré de manière responsable, permet d'éviter un premier contact avec l'alcool dans un contexte beaucoup moins sécurisé (soirée entre ami-e-s, bar...). Or, une rencontre plus « brutale » avec le produit multiplie les risques encourus lors de cette première consommation.

RECOMMANDATIONS

- **Rendre la loi actuelle plus simple et moins ambiguë concernant la vente, l'offre et le service :**
 - en-dessous de 16 ans : aucune boisson alcoolisée autorisée ;
 - à partir de 16 ans : toute boisson alcoolisée dont le taux d'alcool ne dépasse pas 16° autorisée ;
 - au-dessus de 18 ans : toute boisson alcoolisée autorisée.
- **Interdire la publicité pour les boissons alcoolisées.**
- **Avoir une clarification des étiquettes** pour connaître la composition des produits et leur valeur nutritionnelle, comme toute autre denrée prévue à la consommation.
- **Obliger les établissements de l'HORECA à offrir de l'eau gratuite** à leurs client-e-s qui le demandent.

BÉNÉFICES

- **Dépénalise l'apprentissage parental** pour permettre un accompagnement familial sécurisant.
- **Évite les messages paradoxaux**, comme celui qu'il y aurait un bon et un mauvais alcool.
- **Permet de limiter les stratégies marketing des alcooliers**, afin d'en diminuer l'impact sur la population.

Pour une consommation de cannabis dépenalisée

La consommation de cannabis est **très répandue** dans notre société. La loi actuelle et son application restent pourtant **floues** en ce qui concerne la détention de ce produit. Son statut illégal induit la **mise en place de réseaux criminels à fins lucratives**, la recherche de profit se faisant au détriment de la qualité du produit, et donc de la santé des consommateur·trice·s.

Une **dépenalisation** du cannabis permettrait **l'installation d'un circuit officiel et licite de sa vente**. Ceci impliquerait un devoir et une capacité **de contrôle de sa qualité**, avec pour effet une **réduction des risques liés à sa consommation**. Cette vente serait limitée à un public majeur, accompagnée d'un dispositif systématique de vérification de ce critère auprès des acheteur·euse·s.

RECOMMANDATIONS

- **Légiférer en faveur d'une dépenalisation** tout en relevant le défi sanitaire que constitue la consommation de cannabis dans notre société.
- Favoriser des approches médicales et de santé publique **ne se focalisant pas uniquement sur le produit mais sur les vraies causes du problème** (environnement socio-économique de la personne, santé mentale, événement de vie...).
- **Soutenir les acteurs et actrices socio-sanitaires de terrain** dans leurs missions de prévention en leur assurant les moyens financiers pour les mener.
- **Porter des campagnes de sensibilisation** au même titre que pour les autres drogues.

BÉNÉFICES

- **Décriminalise la vente** pour mieux **contrôler** la qualité des produits, pour prévenir les risques liés aux consommations et pour **limiter son accès à un public adulte**.
- **Améliore l'impact sanitaire** de la consommation de cannabis chez les jeunes notamment.
- **Se décentralise du produit** pour prendre en compte les interactions entre la personne, son environnement et le produit¹².

Pour un renforcement des mesures visant à diminuer la consommation de tabac

En Belgique, le tabagisme représente, encore aujourd'hui, l'un des principaux facteurs de risques évitables liés à la santé. Selon l'OMS, plus la rencontre avec le produit se fait à un âge jeune, moins il est facile d'abandonner sa consommation et donc plus la période d'exposition au produit sera grande. Cela renforce les effets dommageables sur le développement du cerveau, sans oublier les risques d'asthme, l'impact aggravant sur d'autres maladies (cancers, maladies cardiovasculaires) et sur les fonctions pulmonaires¹³.

Par ailleurs, le développement des cigarettes électroniques comme moyen d'aide pour la réduction, voire l'arrêt de la consommation de tabac,

semble amener des difficultés conséquentes et ne pas rencontrer les objectifs fixés. En effet, l'absence de régulation de ce marché, l'élargissement de la gamme de produits et le marketing semblent entraîner de nouvelles consommations problématiques. Ainsi, on constate une rencontre encore plus précoce avec le tabac et la nicotine via la cigarette électronique.

Bien qu'il semble être encore tôt pour identifier les réels impacts de ces produits sur une consommation à long terme, il est nécessaire de sensibiliser le public aux dangers potentiels qu'ils représentent.

RECOMMANDATIONS¹⁴

- **Supprimer l'interférence de l'industrie du tabac** dans la préparation et la mise en œuvre des politiques de santé publique.
- **Améliorer les dispositions visant à informer le public** sur la composition des produits de tabac ainsi que les campagnes de sensibilisation sanitaire sur les produits du tabac.
- **Améliorer les avertissements sanitaires** des produits de tabac.
- **Réduire le nombre de points de vente** de produits de tabac.
- **Déployer davantage de moyens et d'efforts dans la réduction des habitudes de consommation** du tabac et l'aide au sevrage, notamment par des dispositifs d'accompagnement des jeunes par des professionnel·le·s de la santé.

BÉNÉFICES

- **Évite une rencontre précoce** avec le tabac via la cigarette électronique.
- **Réduit le nombre de consommateurs·trices** et donc des personnes impactées par les risques du tabagisme passif et actif.
- **Prévient les risques de santé** induits par la consommation du tabac : cancer, asthme, emphysème...

Pour une prévention des risques festifs globale et concertée

Les **conduites à risques** des jeunes sont **plus fréquentes** en milieu festif. **Les consommations** de produits psychotropes y sont **plus importantes** que dans la vie quotidienne et la tendance va à la **polyconsommation**. En termes de **sexualité**, **les conduites protectrices laissent à désirer** : le port du préservatif n'est pas systématique, l'intégration des notions de respect de soi et de consentement dans les relations pas encore généralisées... Sans parler des **risques de harcèlement** dont serait victime 1 femme sur 6 dans les festivals, d'après une enquête menée par Plan International en 2018¹⁵.

Le même constat peut être fait en ce qui concerne **les risques auditifs** : l'OMS tire la sonnette d'alarme en annonçant que, d'ici 2050, une personne sur dix dans le monde souffrira de troubles auditifs. **La moitié de ces problèmes pourrait être évitée** en se préservant des bruits, en diminuant la source ou en portant des protections (bouchons d'oreilles lors de concert, par exemple).

La prévention de ces risques en milieu festif nécessite **la mise en réseau d'un panel d'acteur·trice·s spécialisés·e·s**. Cela nécessite de financer leurs accès et leurs emplacements à des événements festifs mais aussi à du matériel de prévention (préservatifs internes et externes, bouchons d'oreilles, réglettes alcool, matériel d'animation comme les vagins et godemichets de démonstration, les lunettes de simulation alcoolémie...).

En ce qui concerne **les risques au volant**, la mise en place de dispositifs de prévention, dans le cadre de collaborations entre les organisateur·trice·s d'évènements festifs, la police locale et des associations compétentes, permettrait une meilleure protection des jeunes fêtard·e·s. Une réflexion devrait être menée systématiquement pour que chaque événement propose des **alternatives au retour en voiture** : organiser des navettes, faciliter l'accès aux transports en commun, proposer des taxis à moindres frais...



RECOMMANDATIONS

- Favoriser la mise en **collaboration** des acteur·trice·s de prévention et des organisateur·trice·s d'événements, via des plateformes et/ou des journées de sensibilisation à la gestion des risques en milieu festif.
- Généraliser la **labellisation d'événements festifs** responsables sur le modèle des Quality Nights. Pour l'obtention de ce label, les événements devront proposer au minimum de l'eau, des préservatifs et des bouchons d'oreilles gratuits.
- Favoriser la mise en place de dispositifs globaux pour prévenir et gérer le harcèlement et les agressions sexuelles en milieu festif¹⁶.
- Légiférer en faveur d'une obligation d'établir, préalablement à tout évènement, **un plan de prévention globale** intégrant une réflexion sur la sécurité routière.
- Encourager la concertation des acteur·trice·s de prévention de terrain et des professionnel·le·s du milieu de l'image, pour la création de **campagnes communautaires** visant le développement de **comportements responsables** chez les jeunes fêtard·e·s.
- **Soutenir les campagnes de prévention bienveillantes et centrées sur les conduites protectrices à adopter** plutôt que celles centrées sur la peur et la répression. Ces campagnes devraient être soutenues financièrement pour augmenter leur attractivité et leur diffusion sur différents canaux (internet, presse, réseaux sociaux, télévision, affichage publicitaire).

BÉNÉFICES

- **Diminue les risques auditifs, sexuels et de consommation** en milieu festif et augmente les comportements protecteurs pour se protéger des risques.
- **Réduit les risques routiers** et le nombre d'accidents mortels au retour d'événements festifs.
- Informe, sensibilise et éduque durablement les jeunes à **un comportement responsable** en milieu festif.

POUR LE DROIT À UNE VIE DIGNE POUR TOUTES ET TOUS LES JEUNES





Une constante dans notre enquête *Santé, climat, politique, avenir : le regard des 18-25 ans en Belgique francophone*, réalisée avec l'Institut Solidaris en 2023¹ est que, pour chaque question, **les craintes pour le futur sont exacerbées quand on analyse plus précisément les jeunes venant de familles précaires ou considérant avoir des difficultés financières**. Ces jeunes-là sont, plus que les autres, inquiets et inquiètes pour leur avenir.

Par ailleurs, **on sait que la crise écologique actuelle produit des effets profondément inégalitaires, en touchant déjà concrètement les personnes les plus précaires**, alors même que ce sont celles qui polluent le moins. La question du logement en est une bonne illustration. Un logement en mauvais état renforce notre vulnérabilité économique par rapport à notre consommation d'énergie et ses prix très fluctuants (en raison notamment de la situation géopolitique).



L'enquête de Solidaris *Comment les Belges francophones perçoivent-ils l'incidence du logement sur leur santé ?*, sortie en novembre 2023², **montre par ailleurs un lien clair entre logement et santé**. 13 % des belges déclarent pour eux-mêmes ou un membre de leur ménage un problème de santé lié à leur logement. Dans des logements que l'on peut qualifier de très mauvaise qualité, 30 % des gens sont en mauvaise santé. C'est trois fois plus que dans les logements qualifiés de très bons.

Un second élément marque notre enquête : **l'angoisse largement partagée par les jeunes interrogé-e-s de manquer de l'essentiel**. 61 % des répondant-e-s ont par exemple peur de ne pas avoir les moyens nécessaires pour avoir un bon **logement** plus tard. Un-e jeune sur deux s'inquiète face au risque de connaître une longue période de **chômage**. On observe **une insécurité et une inquiétude globale relatives à l'avenir et la crainte de vivre dans la précarité plane dans l'esprit de beaucoup de jeunes**.

Face à ces constats, Latitude Jeunes réaffirme **l'urgence de soutenir une protection sociale forte, solidaire, pour toutes et tous**, qui ne laisse personne au bord du chemin. **Afin que toutes et tous aient la possibilité de développer leur autonomie, mais aussi de penser sereinement leur futur et mobiliser leur énergie pour répondre aux défis qu'amènent les dérèglements climatiques**. Pour que le souci de l'immédiat (que vais-je manger ? où vais-je dormir ? etc.) s'allège et laisse du temps pour penser notre manière de faire société notre futur.

Pour le droit à une vie digne pour tous les jeunes, Latitude Jeunes souhaite que des actions soient réalisées en matière d'emploi et de logement. Nous attendons également un meilleur financement du secteur associatif et des Organisations de Jeunesse ainsi que la mise en place d'une politique fiscale plus juste au profit, notamment, de notre système de protection sociale.

POUR UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI JUSTE ET ÉQUITABLE

Atteindre l'autonomie et obtenir un premier emploi, à la sortie de l'école, devient souvent un vrai parcours d'obstacles semés d'embûches. **Précarité et flexibilité** résument pour beaucoup de jeunes cette période de transition entre la fin des études et le premier CDI.

D'après les statistiques de StatBel, les jeunes ont un taux de chômage significativement plus haut que le reste de la population³. Les jeunes ne représentent cependant pas un groupe homogène : ils et elles ont plus de risque d'être au chômage si elles et ils sont peu diplômé·e·s. En 2022, en Wallonie, le taux de chômage des 15-24 ans s'élevait à 25 % pour les jeunes disposant au maximum du certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) et à 34 % pour celles et ceux titulaires au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur⁴. **Une formation solide et/ou des diplômes paraissent donc rester des éléments déterminants dans l'accès au marché du travail.**

Par ailleurs, beaucoup de jeunes avec un travail sont en situation de « **mal-emploi** ». C'est-à-dire qu'ils et elles alternent des périodes de chômage avec des contrats à durée déterminée, de remplacement, des temps partiels ou en intérim. Ces emplois précaires et flexibles sont rarement des choix délibérés. La pression sur certain·e·s est telle qu'elles et ils les acceptent par peur de ne plus pouvoir subvenir à leurs besoins.

Alors que l'accès aux emplois se détériore, le **droit aux allocations de remplacement de revenus (comme les allocations de chômage ou les allocations d'insertion professionnelle) est détricoté, accentuant ainsi le phénomène de précarité.**

Depuis le 1er janvier 2015, des mesures limitant l'accès aux allocations d'insertion professionnelle précarisent davantage les jeunes à la sortie des études. Ces mesures conditionnent l'accès aux allocations à l'âge et au diplôme et les limitent à 3 ans. Aujourd'hui, les jeunes diplômé·e·s qui ont atteint 25 ans et celles et ceux de moins de 21 ans sans diplôme n'ont plus aucun droit aux allocations d'insertion professionnelle⁵.

Ne plus y avoir droit, cela signifie, pour les plus nanti·e·s, un **recul dans leur prise d'autonomie**, car ils et elles doivent rester à charge de leur famille. Pour les moins favorisé·e·s, cela conduit souvent à une **précarisation accrue** qui peut aller jusqu'à la perte du domicile.

La fragilité de l'emploi a des **impacts sur la vie globale des jeunes** : on peut citer, par exemple, les difficultés d'accès à un logement de qualité (compliqué d'obtenir un crédit hypothécaire, de payer une garantie locative, etc.). Les freins à l'emploi entraînent aussi des problèmes de mobilité, surtout dans les milieux ruraux, en raison du coût des transports. Cette mobilité réduite complique la recherche de travail, entraînant ainsi les jeunes dans un cercle vicieux dont il est difficile de sortir. Enfin, en termes de santé, les conséquences sont loin d'être négligeables : augmentation de l'anxiété, de la dépression⁶, moindre recours aux soins de santé... **Plus généralement on peut affirmer que la précarisation de l'emploi bouche l'horizon des jeunes en les empêchant de se projeter dans l'avenir.**

RECOMMANDATIONS

- **Réduire collectivement le temps de travail** sans perte de salaire et avec embauche compensatoire, pour améliorer la qualité de vie et créer des emplois.
- Continuer la mise en place des **plans d'aide à l'emploi pour faciliter l'insertion des jeunes** dans le monde du travail via **un emploi de qualité**.
- Assouplir les **conditions d'accès aux allocations d'insertion** afin de favoriser la prise d'autonomie et diminuer les risques de précarisation.
- Assurer concrètement la **possibilité d'accéder à l'enseignement ou à un organisme de formation tout au long de la vie pour toutes et tous**, pour permettre la réorientation professionnelle ou soutenir le retour au travail après une longue période sans emploi.
- Reconnaître les compétences acquises lors d'une activité de volontariat afin qu'elles puissent être valorisées dans le cadre d'une activité professionnelle.

BÉNÉFICES

- Favorise un accès à **des emplois de qualité et bien rémunérés**.
- **Diminue le taux de chômage** chez les jeunes.
- Prévient la **précarité**.
- Permet de **se projeter dans l'avenir**.

POUR UN ACCÈS À UN LOGEMENT DE QUALITÉ

Courants d'air, isolation insuffisante, humidité, exigüité, faible luminosité, température trop élevée ou trop basse... Dans le cadre de son dernier Thermomètre, *Comment les Belges francophones perçoivent-ils l'incidence du logement sur leur santé ?*⁷, Solidaris recense l'ensemble des problèmes auxquels **une partie non négligeable de la population est confrontée** dans son habitation et tire la sonnette d'alarme : alors que le logement **est un droit consacré par la Constitution**, il est trop souvent à l'origine de problèmes de santé.

Qu'en est-il chez les jeunes en particulier ? Sur cette question aussi, les résultats de notre sondage, *Santé, climat, politique, avenir : le regard des 18-25 ans en Belgique francophone*, réalisé avec l'Institut Solidaris en 2023⁸ sont frappants. Cette thématique s'avère préoccupante puisque, selon le sondage, **61 % des jeunes craignent de ne pas avoir les moyens nécessaires pour accéder à un bon logement plus tard. Ce chiffre monte à plus de 70 % chez les jeunes venant de familles modestes ou ayant des difficultés financières.**

Les difficultés que rencontrent les jeunes dans leur recherche de logement sont nombreuses. Aujourd'hui, il est compliqué de trouver un logement quand on n'a pas de contrat de travail ou des parents qui se portent garants. Le marché privé de l'immobilier est généralement frileux face aux jeunes plus précarisé·e·s qui ne présentent pas assez de garanties. Sans parler des loyers qui sont souvent excessifs, surtout dans les grandes villes.

Enfin, solliciter ses parents ou un membre de sa famille pour une aide financière lors d'un achat ou lors de la location d'un bien n'est pas envisageable pour un grand nombre de jeunes. Selon le Thermomètre logement de Solidaris, cité plus haut, 52 % des jeunes de 18-34 ans estiment que s'ils et elles en avaient besoin, leur famille ne pourrait pas les aider financièrement pour acheter ou louer un logement.

Beaucoup de jeunes se trouvent donc contraint·e·s de rester chez leurs parents. Pour certain·e·s, cette solution est impossible en raison de difficultés matérielles, de conflits ou de décès. Ils et elles doivent alors parfois se tourner vers des propriétaires peu scrupuleux·ses qui proposent des logements insalubres loués bien trop chers. Pire, certain·e·s se retrouvent à la rue faute de trouver des moyens pour se loger. **Il est donc urgent de débloquer des aides pour que les jeunes puissent accéder à un logement décent et mieux contrôler le marché de l'immobilier en encadrant le prix des loyers.** Les agences immobilières sociales pourraient être une aide précieuse si l'offre était suffisante. Par ailleurs, le délai d'attente, très long, en raison de la pénurie de logements sociaux, rend souvent cette solution inaccessible.

Face à cette crise du logement, beaucoup de jeunes se tournent vers la **colocation**, qui présente l'avantage de diminuer les coûts grâce au partage de certains frais. Toutefois, cette alternative se complique pour celles et ceux qui bénéficient d'un revenu de remplacement. Devenir colocataire·trice, c'est prendre le risque de passer d'un statut d'isolé·e à un statut de cohabitant·e qui diminuerait le montant des allocations. Les pouvoirs publics pourraient éviter cet inconvénient majeur en **individualisant les droits sociaux**, supprimant ainsi le statut de cohabitant·e.

RECOMMANDATIONS

Comme en témoigne le Thermomètre Solidaris, la problématique du logement est globale et intrinsèquement liée à des enjeux cruciaux tels que l'environnement, la santé, la justice sociale et la lutte contre les inégalités. Vu son impact important en termes de santé publique, elle nécessite que des mesures fortes soient prises, et ce, à plusieurs niveaux.

- Mettre en place des **aides financières** pour l'accès au logement des jeunes, pour que le fait d'avoir un toit devienne une protection contre la précarité, plutôt qu'une forme supplémentaire d'exclusion sociale.
- **Individualiser les droits sociaux** pour, entre autres, supprimer le statut de cohabitant-e et faciliter la cohabitation.
- **Augmenter l'offre des agences immobilières sociales et l'offre de logements sociaux** pour proposer davantage de logements avec un loyer accessible et éviter que des jeunes ne tombent davantage dans la précarité.
- **Encadrer de manière plus stricte le marché immobilier privé** pour garantir des logements décents à un juste loyer.
- Développer, à un niveau plus global, une **sécurité sociale du logement** pour traiter le logement comme une question de santé publique et non comme un marché ordinaire.

BÉNÉFICES

- **Facilite la prise d'autonomie des jeunes.**
- **Crée un bouclier contre la précarisation des jeunes** en leur assurant **un lieu de vie décent et sain.**
- **Limite les inégalités de santé** qui sont liées au logement.

POUR UN MEILLEUR FINANCEMENT DU SECTEUR ASSOCIATIF



La précarité croissante des jeunes est préoccupante. En parallèle, **les Organisations de Jeunesse, à l'instar du reste du secteur associatif⁹, manquent de moyens pour mener à bien leur mission première : favoriser la construction d'une Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire.**

Pour compléter leur financement structurel qui est insuffisant, les Organisations de Jeunesse répondent à de nombreux appels à projets. **Cette recherche de fonds supplémentaires et la gestion des cofinancements constituent un travail administratif considérable qui se réalise au détriment du travail de fond.**

De nombreuses difficultés découlent du système des appels à projets tel qu'il fonctionne actuellement :

- les appels à projets ne respectent pas toujours **les réalités temporelles de terrain**. Cela vaut pour la durée des projets (des projets à réaliser dans un délai très précis, sur une année ou quelques mois) mais aussi pour le timing du partage d'informations (octroi ou refus du financement) ;
- la somme délivrée ne correspond pas toujours à la somme demandée, ce qui met en péril la bonne tenue du projet ;
- les **conditions d'octroi varient d'un niveau de pouvoir à l'autre**, ce qui rend le travail administratif et de constitution de dossiers très complexes, en particulier pour les petites structures qui ont moins de moyens humains à consacrer à ce poste ;
- enfin, la course aux subsides et le contexte de quasi marché créés entre les opérateurs les placent dans une **logique de concurrence** et parfois d'opposition alors même qu'ils participent (souvent) aux mêmes objectifs.

L'incertitude (vais-je recevoir des financements suffisants pour ce projet ? Dans un délai qui me permet d'avancer les frais ? etc.) et la lourdeur administrative qui résultent de cette méthode de financement impactent les équipes et la qualité du travail réalisé par les Organisations de Jeunesse.

Au lieu de nous concentrer sur les missions pour lesquelles nous sommes mandatées, nous devons consacrer du temps et de l'énergie à remplir des documents pour pallier le manque de financement. Cette précarisation amène aussi son lot de difficultés : pressions sur les travailleurs et travailleuses, burn out, contrats précaires, sous financement des salaires pour des postes exigeants, etc.

Les autorités qui délèguent des responsabilités aux associations devraient, en contrepartie, leur donner les moyens de fonctionner convenablement et d'assumer leur(s) mandat(s) en toute sécurité. **Pour cela, les administrations (premiers contacts pour le secteur associatif avec les pouvoirs publics) doivent écouter et prendre en considération les retours des acteurs et actrices de terrain concernant les montants mais aussi les modalités de financement appropriées.**

RECOMMANDATIONS

- **Augmenter le financement** des Organisations de Jeunesse et du secteur associatif en général.
- Renforcer et développer **les soutiens financiers structurels** (et non ponctuels) pour les thématiques et enjeux de fond pour permettre aux associations de pérenniser leurs activités.
- **Simplifier et uniformiser les canevas de demandes de financement pour les différents appels à projets.** Pour ce faire, nous attendons un travail sur des actions coordonnées entre les différents niveaux de pouvoir.
- **Respecter des délais** de traitement des dossiers et de la **souplesse** dans l'évaluation de la tenue des projets mis en œuvre.
- Dépasser la logique de contrôle qui prédomine encore trop souvent les rapports entre les pouvoirs publics et le secteur associatif. **Les associations et les Organisations de Jeunesse opérationnalisent des politiques publiques que l'état décide d'externaliser ou répondent à des lacunes étatiques. Le secteur associatif est donc un partenaire et doit être considéré comme tel par les administrations et les cabinets.**

BÉNÉFICES

- Des Organisations de Jeunesse qui peuvent **se concentrer sur leur mission première** : accompagner les jeunes vers une Citoyenneté Responsable Active Critique et Solidaire.
- Des Organisations de Jeunesse où l'on travaille dans un **cadre confortable et bienveillant.**
- **Une sécurité de l'emploi** pour les permanents et permanentes des Organisations de Jeunesse.

POUR UN REFINANCEMENT DE NOTRE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE À TRAVERS LA JUSTICE FISCALE

Notre système de protection sociale constitue le rempart numéro un contre les inégalités sociales.

Il vise à assurer une vie digne à tout le monde par la redistribution des richesses d'une manière juste et selon les besoins de chacun·e. Pour consolider ce système et lui permettre de protéger tout le monde contre les aléas de la vie (notamment des nouveaux risques environnementaux), il faut assurer son financement.

Latitude Jeunes, comme l'ensemble des associations du réseau Solidaris, soutient la mise en place d'une politique fiscale plus juste. Cela permettrait de financer davantage tous les mécanismes de protection de la sécurité sociale ainsi que les droits résiduels [comme les allocations aux personnes en situation de handicap, le revenu d'intégration sociale (RIS) ou encore la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)].

RECOMMANDATIONS

L'objectif global de la justice fiscale que nous défendons est **de taxer les particulier·ière·s et les entreprises en fonction de leurs revenus ou bénéfices**, de leurs réalités et à l'endroit où elles et ils ont une activité économique réelle.

Pour y parvenir, plusieurs leviers sont activables, notamment à l'échelle nationale, tels que :

- **globaliser à nouveau les revenus** et augmenter la **progressivité de l'impôt** ;
- instaurer un **impôt sur les grandes fortunes** ;
- conditionner les aides de l'État aux activités ayant une **réelle utilité sociale et écologique** ;
- augmenter l'**impôt sur les sociétés**.

BÉNÉFICES

- Une redistribution des richesses **équitables**.
- L'assurance d'une **vie digne** pour toutes et tous.

POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, QUI ENCOURAGE LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES



Dans une société qui évolue de plus en plus vite, trouver les moyens d’agir sur elle pour lui donner du sens et permettre à chacun·e d’y trouver sa place est compliqué.

Dans notre sondage, *Santé, climat, politique, avenir : le regard des 18-25 ans en Belgique francophone*, réalisé avec l’Institut Solidaris en 2023¹, un grand nombre des jeunes interrogé·e·s **ne se sentent pas entendu·e·s/écouté·e·s par les politiques**. Ils et elles estiment que les décideurs et décideuses sont **déconnecté·e·s de la réalité**, sans prise en considération des problèmes réels que les gens vivent au quotidien, problèmes souvent éloignés de ceux rencontrés par les classes plus favorisées. En découle dès lors un désintérêt de plus en plus marqué envers les **institutions** politiques. Moins d’un quart des jeunes interrogé·e·s (23 %) estiment d’ailleurs que des partis défendent vraiment leurs idées et/ou prennent en considération des problèmes réels que les gens vivent au quotidien. Malgré ce mécontentement, seuls 29 % des jeunes disent qu’ils et elles n’iraient pas voter si le vote n’était pas obligatoire.



29%

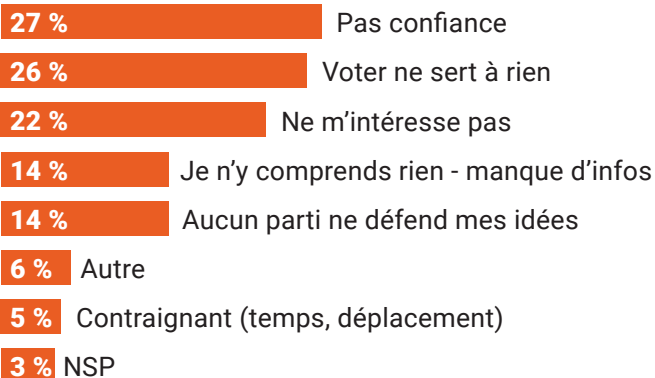
des jeunes n’iraient pas voter si le vote n’était pas obligatoire.

« En une phrase, auriez-vous un message à faire passer aux politiques ? »

« Ecoutez-nous, nous ne sommes pas débiles et ignorants. »

« Arrêtez de prendre des décisions qui ne vous concernent pas sans nous consulter. »

Ce n’est donc pas un désengagement citoyen dont il est question mais bien d’une grande défiance par rapport aux partis politiques actuels². L’intérêt pour les questions de société se voit d’ailleurs dans l’engagement des jeunes : près d’un·e jeune sur deux s’engage pour faire bouger les choses, faire évoluer la société vers un monde meilleur. Beaucoup ont déjà agi en adaptant leurs comportements ou en soutenant des causes auxquelles ils et elles croient. **Le canal de cet engagement n’est donc pas le militantisme politique mais celui de la cause, du combat précis que chacun·e comprend et peut mener à son échelle. Là où les anciennes formes d’engagement s’essoufflent, on distingue donc de nouvelles façons pour les jeunes d’agir.** Ces actions ne portent désormais plus sur des « grands projets politiques », mais plutôt sur des actions concrètes, **des causes pour lesquelles ils et elles sont prêt·e·s à se battre comme le climat, les inégalités sociales, la santé et l’enseignement.** C’est là que les jeunes placent désormais leurs priorités politiques.





Que met-on derrière le terme « engagé-e-s » et quelles sont les proportions ?



Signer une pétition



Partager des publications engagées sur les réseaux sociaux



Faire un don à une organisation



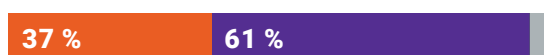
Boycotter un produit – une marque – un lieu



Participer à une manifestation ou à une marche



Être engagé-e dans une association



Enfreindre la loi de manière non-violente



Parmi ces thématiques, celle du **climat** occupe une place centrale puisque l'inquiétude face aux dérèglements climatiques est exprimée par plus de 7 jeunes sur 10. Par ailleurs, s'ils et elles sont nombreux-ses à avoir changé leur façon de consommer et de se déplacer, les jeunes sont maintenant en **attente d'une prise en compte très concrète de l'urgence par la classe politique et veulent des actions significatives.**

« Selon vous, quelles doivent être les priorités des prochains gouvernements ? »

« Le climat, faire tout contre le racisme, aider à ce que les personnes sans-abris et également les personnes sans papiers soient mieux traitées. »

« Écologie : diminuer le prix des transports en communs, ne plus financer le transport aérien !

Prévention en santé : donner plus de connaissances de santé aux enfants et adultes. »

Dans ce contexte, les Organisations de Jeunesse doivent, plus que jamais, jouer leur rôle en soutenant l'énergie citoyenne des jeunes et favoriser le développement d'une Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire pour tous et toutes. L'enseignement obligatoire poursuit des objectifs similaires. **Les synergies peuvent certainement être renforcées via des mises en réseau et des partenariats.** Les deux mondes doivent continuer d'apprendre à mieux se connaître.

RECOMMANDATIONS

- **Encourager, favoriser et soutenir la participation citoyenne dès le plus jeune âge.** Faciliter l'engagement et renforcer le pouvoir d'agir individuel et collectif de l'ensemble des jeunes.
- **Renforcer les soutiens** (financiers entre autres) aux structures et aux projets qui facilitent le développement de la citoyenneté chez les jeunes.
- **Favoriser les synergies entre les écoles et les Organisations de Jeunesse.** Des soutiens structurels existent déjà mais doivent être renforcés. Une simplification administrative s'impose pour en faciliter l'accès pour les plus petites structures.
- **Renforcer l'écoute et la prise en considération** des recommandations citoyennes élaborées dans les espaces démocratiques existants. Des lieux d'expression pour les jeunes existent et des organes officiels assument leur rôle en relayant leur parole. Mais qu'en font les décideurs et décideuses politiques ? Au-delà des quotas visant l'équilibre des genres représentés sur les listes électorales, ne peut-on pas imaginer imposer une réelle mixité de générations ?
- **Mettre les préoccupations exprimées par les jeunes à l'agenda politique** avec, en tête, le dérèglement climatique qui est l'inquiétude numéro un rencontrée par 7 jeunes sur 10, selon notre enquête.
- **Renforcer les dispositifs démocratiques pour toute la population** tels que les référendums, les conseils consultatifs ou encore les commissions délibératives, à tous les niveaux de pouvoir. Il est nécessaire de repenser les espaces de participation de manière créative et inclusive pour encourager la participation de toutes et tous, y compris les personnes les moins favorisées et ne maîtrisant pas le français.

BÉNÉFICES

- Une société **plus démocratique et plus équitable.**
- Une **inclusion des individus**, quel que soit leur âge, au projet commun de notre société.
- Une réelle prise en considération **des points de vue des jeunes** dans leur diversité.





NOTES DE BAS DE PAGE

POUR LE DROIT À UNE ÉDUCATION ÉQUITABLE POUR TOUTES ET TOUS

- ¹ Afin d'appréhender plus aisément la suite des propos, il est nécessaire de tenir compte du fait qu'en Belgique, contrairement à d'autres pays européens, les termes « volontariat » et « bénévolat » sont considérés comme synonymes. Bien que la loi du 3 juillet 2005 fasse référence aux droits des volontaires, aucune distinction particulière ne sera faite lors de l'emploi des deux terminologies dans cette rédaction.
- ² L'OMS définit les compétences psychosociales comme « la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. C'est la capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être psychique et à le démontrer par un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement. »
- ³ <https://www.cairn.info/revue-germinal-2022-2-page-14.html>
- ⁴ https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/03/21/l-echec-de-la-mission-emancipatrice-de-l-ecole-doit-nous-conduire-a-remettre-en-cause-le-mythe-de-la-meritocratie_6166315_3224.html
- ⁵ Phrase qui trouve son origine dans un constat dressé par la Fédération des CPAS de Wallonie en 2010. Depuis, de nombreuses associations ont repris cette phrase pour déplorer une situation économique qui ne cesse de se dégrader - <https://www.cffb.be/lhomme-le-plus-pauvre-de-wallonie-est-toujours-une-femme/>
- ⁶ Par la répartition inégalitaire des tâches domestiques et éducatives dans les couples, par l'impossibilité de travailler à temps plein dans certains secteurs féminisés...
- ⁷ Voir l'étude menée par l'Observatoire Belge des Inégalités en 2020 : <https://inegalites.be/Dis-moi-qui-sont-tes-parents-je-te>
- ⁸ Le continuum des violences contre les femmes et les filles désigne le fait que les violences à l'égard des femmes comprennent diverses formes de violences dont certaines sont manifestes (comme les insultes sexistes, les viols, et les féminicides) et d'autres plus indirectes (comme le contrôle exercé sur le corps des femmes par exemple). Voir notamment : LOBBY EUROPEEN DES FEMMES, Mettre fin au continuum des violences contre les femmes et les filles, https://www.womenlobby.org/IMG/pdf/facsheet_fr_translation_for_web.pdf
- ⁹ En matière d'EVRAS, la Région Wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la COCOF ont décidé de mettre en place un Accord de coopération qui est entré en vigueur à la rentrée scolaire 2023. Concrètement, les écoles auront l'obligation d'organiser au minimum une animation EVRAS de 2 heures en 6ème primaire et en 4ème secondaire. Ces animations devront être dispensées par des structures labellisées par la FWB.

POUR ACCÉDER AU BIEN-ÊTRE PAR DES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ

- ¹ Nature, cité dans le Courrier international n°1624 du 16 décembre 2021 au 5 janvier 2022
- ² <https://www.latitudejeunes.be/enquete-jeunes2023/>
- ³ « 1150 jeunes belges francophones âgé-e-s de 16 à 30 ans ont donné leur avis sur l'alimentation durable » : <https://forumdesjeunes.be/avis-officiels-positions-cat/avis-officiel-cueillir-pleinement-lenvie-de-transition-alimentaire-des-jeunes/>
- ⁴ Éco-anxiété : type d'angoisse particulier que nous ressentons devant la menace climatique.
- ⁵ <https://www.latitudejeunes.be/enquete-jeunes2023/>
- ⁶ Il s'agit ici de développer des ressources sociales (l'empathie, la capacité de négociation, la coopération...), émotionnelles (reconnaître, exprimer et gérer ses émotions, gérer son stress...) et cognitive (argumenter, synthétiser, poser un regard critique...), d'apprendre à les mobiliser puis à les combiner pour se mettre en action (création de projets, mise en place d'un exposé...).
- ⁷ D'après certaines recherches, « en milieu scolaire, les recherches ont identifié les bénéfices des interventions portant sur le renforcement des CPS : une amélioration significative de l'estime de soi, des relations positives avec les pairs et les enseignants, de leurs résultats scolaires, et une réduction des symptômes de stress, d'anxiété et de dépression, ainsi qu'une diminution des violences et du harcèlement en contexte scolaire. Les CPS développées améliorent donc le bien-être psychologique, la qualité relationnelle, les comportements favorables à la santé, l'empowerment, la capacité de résilience, ainsi que la santé globale. » <https://educationsante.be/les-competences-psychosociales-un-levier-pour-la-promotion-de-la-sante/>

⁸ D'après une enquête de Sciensano réalisée en 2019.

⁹ Selon les données du groupe porteur « Jeunes Alcool et Société », regroupement de 13 associations (dont Latitude Jeunes) issues des secteurs de l'éducation, de la santé et de la jeunesse dans le but de promouvoir des consommations responsables et moins risquées d'alcool, <https://www.jeunesetalcool.be/lalcool/les-consommations/>

¹⁰ Comme boire de l'eau entre deux verres d'alcool, avoir conscience des moments où l'on est plus vulnérable pour éviter de consommer, s'entourer de personnes bienveillantes et protectrices quand on consomme, être capable de trouver de l'aide si on pense être dans une situation de consommation problématique...

¹¹ Par hyperalcoolisation ou binge drinking on entend généralement la prise de 6 verres ou plus en une seule occasion. Nous privilégions la définition qualitative du groupe porteur Jeunes alcool et société : "une consommation excessive d'alcool dans le but d'atteindre l'ivresse", qui traduit davantage le rapport problématique à l'usage du produit, plutôt que le danger du produit en lui-même.

¹² Selon Claude Olivenstein, la consommation d'une drogue quelconque, fait intervenir trois éléments qui interagissent entre eux : la substance, l'individu qui l'utilise, le contexte dans lequel se situe l'utilisation de la drogue en question. La dangerosité d'un produit ne dépend donc pas que du produit mais est aussi relative à celui ou celle qui le consomme et au contexte dans lequel cela se passe (voir OLIVENSTEIN, Cl., La drogue ou la vie, Paris, 1983, p. 198 ainsi que ses nombreux autres ouvrages).

¹³ Smoking still a core challenge for child and adolescent health reveals WHO report, 2020. <https://www.who.int/europe/news/item/05-06-2020-smoking-still-a-core-challenge-for-child-and-adolescent-health-reveals-who-report>

¹⁴ Ces recommandations sont issues de la Cellule Générale de Politique Drogues - Stratégie Interfédérale 2022-2028 pour une génération sans tabac (décembre 2022) : <https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/documents/strategie-interfederale-2022-2028-pour-une-generation-sans-tabac>

POUR LE DROIT À UNE VIE DIGNE POUR TOUTES ET TOUS LES JEUNES

¹ <https://www.latitudejeunes.be/enquete-jeunes2023/>

² <https://www.institut-solidaris.be/index.php/thermo-logement/><https://www.institut-solidaris.be/index.php/thermo-logement/>

³ <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage#news>

⁴ https://www.regards-economiques.be/images/reco-pdf/reco_235.pdf

⁵ L'allocation d'insertion est une allocation de remplacement de revenu octroyées par l'Onem pour les jeunes en recherche d'un emploi. Pour l'obtenir, il y a des conditions à remplir : <https://www.leforem.be/citoyens/allocations-insertion-et-chomage.html>

⁶ Le Thermomètre Solidaris, Comment allons-nous ?, de 2012 consacré au bien-être psychologique met en évidence que 16% des individus ayant des faibles revenus déclarent ressentir (très) souvent de l'angoisse, de l'anxiété ou de la dépression contre 6 % parmi les revenus élevés, soit 2,6 fois plus. Ce pourcentage monte même à 36 % parmi les demandeurs-deuses d'emploi, <https://www.institut-solidaris.be/index.php/comment-allons-nous/>

⁷ <https://www.institut-solidaris.be/index.php/thermo-logement/>

⁸ <https://www.latitudejeunes.be/enquete-jeunes2023/>

⁹ Voir notamment les cartes blanches « La broyeuse administrative nous précarise et nous rend malade. » (mars 2023) et « L'associatif et le non-marchand : des secteurs malades à cause de ressources insuffisantes » (septembre 2023).

POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, QUI ENCOURAGE LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES

¹ <https://www.latitudejeunes.be/enquete-jeunes2023/>

² Une défiance qui n'est pas propre à la jeunesse puisqu'on la retrouve également dans le reste de la population. En témoigne notamment le Baromètre Confiance & Bien-être 2022 de l'Institut Solidaris : <https://www.institut-solidaris.be/index.php/barometre-confiance-bien-etre-2022/>

Cette publication est une édition de l'asbl Latitude Jeunes,
Organisation de Jeunesse partenaire de Solidaris.



Editeur responsable : Latitude Jeunes asbl - n° d'entreprise : 0414 133 481
BE95 8777 9684 0158 – RPM : Bruxelles - 32-38 rue Saint-Jean, 1000 Bruxelles
02 515 04 02 - latitude.jeunes@solidaris.be

Graphisme : Orlane Vizinet

Edition : février 2024

Personnes de contact : sophie.vandemaele@solidaris.be - gwendoline.rovai@solidaris.be

Ce document est téléchargeable sur www.latitudejeunes.be ou disponible sur demande auprès de
notre secrétariat au 02 515 04 02 ou via latitude.jeune@solidaris.be.



